

Teams, le 14 avril 2021

CSE EXTRA DIRECTIONS TECHNIQUES

Conditions de mise en œuvre et conséquences sur le périmètre du CSE Directions Techniques de la politique de partenariats industriels dans les activités de prestations intellectuelles.

Les élus UNSA-Ferroviaire sont satisfaits que l'Entreprise ait répondu positivement à notre sollicitation de mettre en place un CSE Extraordinaire concernant la sous-traitance/externalisation au sein du CSE des Directions Techniques.

Certaines réflexions nous viennent à la lecture des documents et au vu des niveaux d'externalisation que souhaite atteindre la Direction. Nous nous posons la question des ambitions du Groupe SNCF et a fortiori de SNCF Réseau. Alors que chacun tente de protéger ses compétences « spécifiques » afin de préserver les « intérêts » de son entreprise, la SNCF dilapide son savoir-faire et son expertise auprès de ceux qu'elle appelle ses « partenaires » et qui ne sont en réalité qu'une représentation de la concurrence.

Le sujet n'est pas « clair » et génère de l'incompréhension auprès des agents, et, par voie de conséquence, des craintes sur l'avenir de l'ingénierie et de ses métiers.

Préambule introductif par M. CHABANEL sur la politique générale de l'Entreprise en matière d'externalisation.

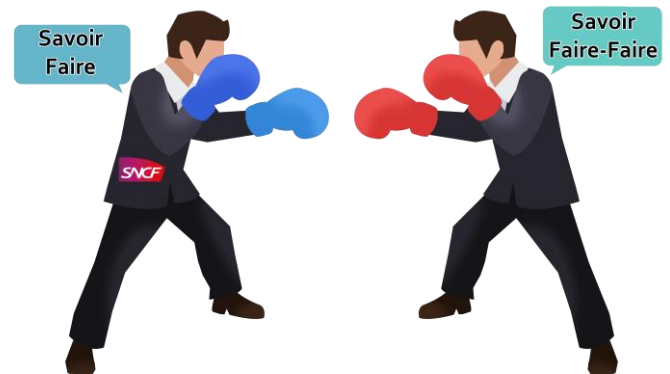
Pour la Direction, l'Entreprise est gestionnaire de l'infrastructure et n'est pas destinée à devenir une ingénierie à vocation concurrentielle, ni à faire du BTP.

Des compléments sont apportés par M. MICHAUD, M. WENDLING et M. THAN TRONG pour les déclinaisons DGII et DG du Numérique.

Tout un panel de questions pertinentes a été soulevé par la délégation UNSA-Ferroviaire. Ces échanges riches ont permis d'avoir un éclairage sur la vision de l'Entreprise.

Même si l'Entreprise ambitionne de développer une ingénierie de pointe avec des perspectives - pour jeunes et moins jeunes - d'un avenir motivant au sein de l'Ingénierie, force est de constater que la tendance du maintien de la maîtrise du « savoir » laisse place à des évolutions des métiers vers des missions de « savoir-faire-faire ».

Externalisation



Un nouveau CSE Extraordinaire portant sur l'externalisation pourra être programmé en automne afin d'échanger sur les questions en attente de réponse. **N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus pour remonter toute question que vous vous posez ou que vous souhaiteriez voir aborder avec la Direction sur cette thématique.**

Si vous souhaitez consulter les documents complémentaires à ce CSE Extraordinaire, vous pouvez y accéder à l'aide ce lien :

<https://www.cse-dt.fr/com/page/661>

J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS Efficace Service public Responsabilité
Expertise
Hot-Line Juridique
Autonome
STATUT
Filiales

Nom:
Prénom:
Direction:
Adresse Pro:
Collège:
Tél:
Mail:

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Fédération UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS
Tél: 01 53 21 81 80 - federation@unsa-ferroviaire.org

Si vous souhaitez nous adresser des questions ou nous faire part de vos suggestions : cstedt@unsa-ferroviaire.org

Si vous souhaitez consulter nos informations en ligne : <https://www.unsa-ferroviaire.org>